

Faisons lire, faisons connaître nos bibliothèques, éduquons le goût des lecteurs

Autor(en): **Schelling, Gaston**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **34 (1942)**

Heft 10

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-384334>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Faisons lire, faisons connaître nos bibliothèques, éduquons le goût des lecteurs.

Par *Gaston Schelling*.

A l'occasion du cours pour bibliothécaires et futurs bibliothécaires des bibliothèques populaires et ouvrières, organisé par la Centrale suisse d'éducation ouvrière avec l'appui des départements de l'instruction publique des cantons de Neuchâtel, de Vaud et de Genève, à Lausanne, le 25 octobre 1942, il m'a été donné de présenter un travail sur ce thème: Faisons lire, faisons connaître nos bibliothèques, éduquons le goût des lecteurs.

Nous résumons ici quelques-uns des aspects du problème qu'il nous a été permis de souligner au cours d'une causerie sans prétention.

Si les écrivains, les penseurs et les poètes ont voué à la lecture, au livre et aux bibliothèques un culte respectueux en leur consacrant les pages les plus délicates, les plus élevées, souvent les plus enthousiastes de leurs écrits — voyez Montaigne, Rabelais, La Bruyère, Ernest Renan, Anatole France, Jules Lemaître et tous les autres — ils ont voulu communiquer à leur prochain cette noble passion pour la lecture que Faguet, dans son « Art de lire » caractérise en quelques lignes d'une étonnante vérité: « La lecture est un des moyens de bonheur les plus éprouvés. Elle conduit au bonheur parce qu'elle conduit à la sagesse, et elle conduit à la sagesse parce qu'elle en vient et que c'est son pays même, où naturellement elle aime à mener ses amis. » Il nous appartient donc de rechercher les moyens propres, tout d'abord à attirer le lecteur à la bibliothèque, à lui faire connaître le chemin de ce sanctuaire où il trouvera la joie et l'orgueil de penser, puis de mettre tout en œuvre pour que ce lecteur reste l'abonné fidèle dont la bibliothèque fera l'éducation intellectuelle.

Auparavant, posons-nous une première question: Quelle est la bibliothèque qui nous intéresse? La bibliothèque d'étude, destinée à offrir aux étudiants et aux chercheurs la documentation nécessaire à leurs travaux, avec ses riches collections d'ouvrages spécialisés? Nous répondons par la négative. Ces bibliothèques existent déjà et elles ne répondent pas à nos moyens ni au but que nous nous proposons. Le cabinet de lecture, avec ses romans à l'eau de rose pour les demoiselles sentimentales ou ses récits horrifiants d'aventures propres à donner la chair de poule aux amateurs d'émotions fortes, sans rien de commun avec le bon goût et l'éducation de ses abonnés.

Nos préoccupations sont d'un autre ordre. Nous nous arrêterons à la bibliothèque de lecture publique dont les collections, soigneusement établies, donneront satisfaction à celui qui y cherchera le délassement ou la simple distraction et à celui qui désirera venir

y compléter des connaissances acquises au cours d'une période scolaire souvent trop courte ou trouver la solution à une question suscitée par l'exercice de la profession. A cet égard, il nous paraît que la Bibliothèque pour Tous est un modèle du genre. Nous ne saurions trop recommander à nos bibliothécaires de petites bibliothèques scolaires, de bibliothèques de syndicats ou de bibliothèques rurales, de s'adresser au dépôt régional de Lausanne ou à la direction de la Bibliothèque nationale à Berne, qui se feront un plaisir de se mettre à leur disposition pour aide et conseils.

Le lecteur! Il est à la clef de nos préoccupations, il doit être l'objet des soins attentifs et dévoués de la bibliothèque qui, en définitive, est créée pour lui et qui n'a sa raison d'être que par lui. Cette vérité a l'air d'un lieu commun de La Palisse, cependant, elle ne saurait trop être répétée. Ne rencontre-t-on pas encore quelques échantillons, heureusement rares aujourd'hui, de ces fonctionnaires qui s'imaginent que la bibliothèque est faite pour les bibliothécaires et non pour le public. La bibliothèque se doit d'accueillir tous les lecteurs avec la même aménité et le même respect. Tous sont dignes d'intérêt. Aucun ne doit être méprisé. Pas même celui qui croit devoir trouver dans les collections de la bibliothèque d'abracadabrantes histoires de crimes ou de lamentables histoires d'amour dont le mauvais goût n'est surpassé que par la littérature de romans feuilletons ou les publications à bon marché qui étalent leurs couvertures illustrées, Dieu sait comment, dans les vitrines des kiosques à journaux de nos villes. Ces gens sans goût et sans culture ont-ils eu l'occasion d'être en contact avec la belle lecture? Est-ce de leur faute si, jusqu'au moment où ils ont trouvé le chemin de la bibliothèque, ils n'ont connu que cette misérable littérature? C'est le moment pour la bibliothèque de s'emparer de ces lecteurs égarés, de leur trouver la lecture qui convient, puis, avec d'infinies précautions, de multiples transitions, les diriger malgré eux et presque à leur insu, vers les livres qui, répondant à leurs goûts, les éloignent des productions commerciales dont les malfaiteurs de la littérature inondent le marché. Il y a tant de bons auteurs susceptibles de charmer ceux qui recherchent dans le livre un délassement après une monotone journée de travail.

Nous avons fait connaissance de la bibliothèque qui nous intéresse et du lecteur que nous désirons y rencontrer.

Abordons maintenant l'étude de quelques points de nature à nous guider dans notre prospection. Tout d'abord il s'agit d'attirer l'attention du public sur l'existence de la bibliothèque. Puis il faudra rechercher les moyens propres à retenir ce lecteur; enfin, il reste une tâche délicate à accomplir: éduquer ce lecteur.

Pour éveiller l'attention du public sur l'existence de la bibliothèque dans une cité petite ou grande, il y a de multiples moyens.

Tout d'abord la publicité directe par des annonces dans les journaux locaux, annonces claires et précises, répétées à périodes

régulières. Elles indiqueront l'adresse de la bibliothèque, les heures d'ouverture, les services qu'elle peut rendre et, à l'occasion, publierons la liste des principales acquisitions récentes. Nous devons lutter ici contre le préjugé que nourrit encore une partie du monde intellectuel contre la publicité directe. Notre époque ne doit pas être celle des préjugés ou de fausses délicatesses d'un autre âge. Ces annonces seront publiées de préférence en automne, à l'entrée de la mauvaise saison.

Il nous a été donné de faire une expérience intéressante avec une affiche, dessinée par un artiste de valeur. Elle était de nature à attirer sur elle les regards de ceux qui ne sont pas insensibles aux belles choses.

Lors de la crise de chômage, la bibliothèque de la ville de La Chaux-de-Fonds n'a pas craint de faire distribuer au local de contrôle, où les chômeurs se rendaient chaque jour, des « papillons » rédigés de manière à leur faire connaître une institution qu'ils ignoraient jusqu'alors. Résultat : chaque semaine, trente, quarante et même cinquante abonnés nouveaux. Brusquement la statistique des prêts accusa une augmentation si réjouissante qu'il fallut engager du personnel supplémentaire pour les distributions au public. La salle de lecture vit, elle-même, le nombre de ses habitués tripler. La même expérience, avec les mêmes résultats, est à signaler pour la Bibliothèque de la Maison du Peuple, possédant 3000 volumes environ, et qui vit s'élever, en une année de crise, le nombre de ses prêts à plus de 8000.

De temps à autre, la bibliothèque organisera une visite de ses collections. Cette visite sera accompagnée de commentaires, d'un exposé d'une personne compétente et d'une petite exposition de livres ou de documents. Dans une ville que je connais bien, ces visites, faites chaque année, groupaient de cinquante à cent visiteurs. Quelques-uns d'entre eux sont encore aujourd'hui de fidèles abonnés. J'en connais même parmi eux qui ont été pris au jeu. Ils sont aujourd'hui membres du comité de la bibliothèque!

Il serait impardonnable de laisser passer l'occasion d'un événement local, d'un anniversaire auquel chacun s'intéresse, la commémoration de la naissance ou de la mort d'un écrivain ou d'un homme qui a fait honneur au pays, à la région ou à la ville, sans réunir les documents que la bibliothèque possède et d'y intéresser le public par une modeste exposition.

Nous pensons, et nous avons eu l'occasion de le faire et d'en apprécier les résultats, qu'il est indispensable d'établir un contact étroit entre la bibliothèque et les sociétés, groupements ou institutions organisateurs de cours et de conférences. Il est bon que les auditeurs d'une conférence, d'un cours, d'un récital littéraire, d'une causerie scientifique sachent, au moyen d'une fiche, qu'ils peuvent obtenir à la bibliothèque les œuvres de l'écrivain dont on a parlé, les biographies et critiques le concernant. Par exemple, le Centre d'éducation ouvrière, dans le cycle de ses causeries littéraires en

arrive à Balzac, disons le 21 mars 1931. Qui empêchera la bibliothèque de faire établir et de multiplier, pour être remise aux auditeurs de cette causerie sur Balzac, une fiche établie selon le modèle suivant:

CENTRE D'ÉDUCATION OUVRIÈRE
Cours de littérature: 21 mars 1931: *Balzac*

Vous trouverez à la Bibliothèque de la ville les ouvrages suivants:

Œuvres complètes de Balzac. N° XXX.

Eugénie Grandet. N° XXX.

Le Père Goriot. N° XXX.

Le Cousin Pons. N° XXX.

Le Médecin de Campagne. N° XXX.

Le Lys dans la Vallée. N° XXX.

Le Colonel Chabert. N° XXX.

Le Curé de Tours. N° XXX, etc.

Spoelberch de Lovenjol:

Histoire des Œuvres de Balzac. N° XXX.

Cerfbeer et Christophe:

Autour de H. de Balzac. N° XXX.

E. Faguet: *XIX^e siècle.* N° XXX.

G. Ferrey: *Balzac et ses Amis.* N° XXX.

E. Biré: *H. de Balzac.* N° XXX.

Brunetière: *H. de Balzac.* N° XXX.

R. Benjamin: *La prodigieuse Vie d'Honoré de Balzac.* N° XXX.

La bibliothèque est ouverte chaque jour, sauf le samedi, de 13 à 15 heures et de 20 à 21 heures, le samedi de 10 heures à midi.

Une fiche semblable peut être établie pour une causerie sur Pasteur, un concert d'œuvres de Chopin, une conférence sur le Maroc ou une lecture d'Hamlet de Shakespeare par Jacques Copeau. Il suffit d'un peu de travail et surtout d'être en relations avec les sociétés organisatrices de conférences et de cours.

Si nous n'avons pas épuisé la nomenclature des moyens de propagande, nous pensons avoir cité les principaux.

Le lecteur a trouvé le chemin de la bibliothèque; notre tâche n'est pas terminée. Elle commence. Le grand problème est de conserver ce lecteur. Il doit trouver à la bibliothèque une ambiance agréable; il doit pouvoir s'y rendre facilement et à des heures favorables; il doit y rencontrer un personnel qualifié et aimable; le catalogue doit être facile à consulter et la collection des livres répondra à ses besoins.

La bibliothèque ou le centre de distribution d'un dépôt de la Bibliothèque pour Tous sera établi dans un quartier facilement accessible. Une bibliothèque logée au dernier étage d'un collège où les élèves en récréation bousculent les abonnés, ou perchée au sixième étage d'une Maison du Peuple, entre la salle de répétition de la fanfare ouvrière et de la chorale mixte, ou reléguée, comme j'en connais, à côté de la salle à boire d'un cercle qu'il faut tra-

verser dans toute sa longueur, est une bibliothèque bien mal placée. L'accès et la situation des locaux où sont rangés et distribués les livres sont choses importantes. Les personnes qui seront chargées de la responsabilité d'une bibliothèque ou de la gérance d'un dépôt de la Bibliothèque pour Tous y veilleront avec grand soin.

La distribution des livres aux abonnés sera ouverte au public aux heures où il lui est possible d'y venir et non, comme il arrive trop souvent, à celles où la plus grande partie du public est retenue par ses occupations professionnelles. C'est ainsi qu'on a tenu éloigné des bibliothèques le public ouvrier, qu'on accuse naturellement de n'avoir aucun goût pour les choses de l'esprit! Si une bibliothèque ne peut être ouverte que quelques heures par semaine, elle le sera toujours après 18 heures. Le nombre des heures d'ouverture joue son rôle dans la statistique des prêts. Nous connaissons le cas d'une bibliothèque qui, ouverte en 1909 six heures par semaine, prêtait 3500 volumes par an, ouverte douze heures par semaine en 1910, en prêtait plus de 10,000, ouverte quinze heures par semaine en 1912, vit ses prêts s'augmenter encore, et enfin, ouverte vingt-deux heures par semaine en 1921, à la suite de l'introduction de la journée de huit heures, vit ses prêts monter à plus de 30,000 volumes par an pour atteindre 45,000 pendant la crise de chômage.

La collection des ouvrages mis à la disposition des lecteurs sera propre et avenante. La réparation des livres déchirés s'impose de même que le remplacement des ouvrages salis ou fatigués, s'ils ne sont pas trop chers ou, naturellement, s'ils ne sont pas épuisés en librairie. Le lecteur respectera généralement un livre propre, mais il n'aura aucun soin ni aucun respect d'un livre en mauvais état. Il y a là un des côtés de l'éducation que nous aurions tort de négliger.

La collection des livres sera composée avec un soin tout particulier. Elle comprendra tout d'abord un bon choix de romans, choisis parmi ceux qu'on peut mettre entre les mains des lecteurs sans pervertir leur goût ni froisser leur désir légitime de lire un bon livre. Eloignons, dans la mesure du possible, les noms de ces malfaiteurs de la littérature dont l'habileté commerciale est plus évidente que leur respect de la langue ou leur aptitude à construire un roman intelligent. Ici, la délimitation est difficile à établir; le gérant d'une bibliothèque populaire devra malheureusement tenir compte, plus souvent qu'il n'en aura le désir, des goûts d'une certaine partie de ses abonnés. S'il choisit parmi les romans les moins bêtes, il aura déjà fait quelque chose. Il ne faut pas mépriser les livres d'aventures ni les romans policiers. Il y en a de fort bien écrits. L'essentiel est de choisir.

Les livres de voyage, les études de géographie ou d'histoire, les récits de chasses et d'explorations, les biographies, trouveront leur place sur les rayons d'une bibliothèque à l'usage du public qui nous intéresse ici. La liste de ces livres sera établie par les soins de la Centrale d'éducation ouvrière. Ce chapitre trop vaste ne pourrait

être traité ici. Il en est de même du choix des ouvrages de culture générale dont la bibliothèque devra garnir ses rayons. La « Bibliographie de la France », le « Manuel pratique du Bibliothécaire », de Crozet, donneront à cet égard de précieuses indications. N'oublions pas aussi que les grandes bibliothèques sont au service de leurs sœurs cadettes; elles seront heureuses de guider les pas chancelants de leur première enfance.

Le catalogue sera établi avec soin. Le classement par noms d'auteurs et par disciplines sera fait avec méthode. Le lecteur qui se perdra dans le maquis d'un catalogue mal établi abandonnera vite la bibliothèque. Il se fatiguera rapidement d'avoir à consulter, sous l'œil goguenard d'un bibliothécaire, une série de cahiers où sont inscrites sans ordre les nouvelles acquisitions.

Les fiches, elles-mêmes classées selon un ordre méthodique, logique, permettront des recherches rapides. Ici nous abordons une question technique et professionnelle intéressant les bibliothécaires de profession, auprès desquels les collaborateurs de nos bibliothèques ouvrières ou scolaires obtiendront tous les renseignements pour établir un catalogue pratique, bien adapté à l'importance des collections dont ils ont la gérance et au milieu dans lequel ils travaillent.

Comme la mère de famille est l'âme de la maison, le bibliothécaire doit être l'âme de sa bibliothèque. Je dis bien sa bibliothèque, car il doit l'aimer comme une mère aime sa maison et l'anime de ses soins attentifs.

Nous n'avons pas à parler ici du bibliothécaire conservateur qui a mis sous son bonnet que les livres à lui confiés doivent rester sur les rayons, jalousement gardés. Il fait tout pour décourager le lecteur assez audacieux pour franchir la porte de l'ancre qu'il garde avec une fanatique férocité. La race en est heureusement éteinte. Toutefois, il m'a été donné d'en découvrir un exemplaire dans une petite ville étrangère dont le soleil et le langage sonore de ses habitants m'ont bien vite fait oublier la mauvaise humeur de ce fonctionnaire irascible. Non, le bibliothécaire n'est pas un gardien. C'est un pédagogue. Il ne garde pas, il donne.

Toujours en éveil, il cherchera, comme le maître désire connaître ses élèves, à connaître ses abonnés. Il aura à leur égard la même patience qu'un maître à l'égard de ses élèves. Il ne se moquera pas lorsqu'une bonne vieille grand'maman lui demandera une histoire bien touchante et bien sentimentale ou lorsqu'un égaré des lectures de kiosques réclamera un livre « où il y a des crimes ». Il ne lui donnera pas par plaisanterie le « Crime de Sylvestre Bonnard, d'Anatole France, ou « L'Histoire d'un Crime », de Victor Hugo! Le bibliothécaire ne doit rien mépriser ni personne, même si son front est constellé de couronnes universitaires témoignant de sa haute intelligence et son vaste savoir.

S'il a une culture spécialisée ou si ses goûts ont orienté sa curiosité vers un groupe de connaissances bien déterminées, il en

fera bénéficier ses lecteurs, mais surtout s'il est autodidacte, il se gardera d'imposer ses préférences. Les marottes sont dangereuses. Il aura soin de les discipliner.

Puisque le bibliothécaire est un pédagogue, il se rendra compte du degré d'instruction de son lecteur avant de lui mettre entre les mains l'ouvrage qu'il convoite. En histoire, par exemple, « Lavisse et Rambaud » est tout indiqué pour celui qui a déjà de bonnes connaissances dans ce domaine. Cet ouvrage effraiera l'apprenti historien à qui il ne faut remettre, pour le moment, qu'un bon traité élémentaire ou quelque monographie intéressante, ou même un ouvrage semblable à ceux de Lenôtre sur la Révolution française. J'emploie ici le nom de Lenôtre à titre d'exemple et non à titre de recommandation!

Aimer sa bibliothèque, aimer les livres, aimer son métier, servir la noble cause de la lecture avec amabilité et intelligence, par-dessus tout être pédagogue à l'égard du lecteur, c'est avoir en mains tout ce qu'il faut pour devenir bibliothécaire utile. C'est de quoi nous avons essayé de vous convaincre au cours de cet entretien.

Ce que le bibliothécaire

d'une bibliothèque ouvrière

doit savoir d'autres bibliothèques suisses.

*Exposé de M. Marcel Godet,
directeur de la Bibliothèque nationale et président du
comité directeur de la Bibliothèque pour Tous, au cours
pour bibliothécaires, le 25 octobre 1942, à Lausanne.*

D'abord deux remarques préalables et de principe:

1° La lecture est un acte de nutrition intellectuelle. Il ne s'agit pas seulement d'avalier, il faut assimiler. Lire beaucoup est de nulle valeur et même nuisible, si l'on dévore pêle-mêle et sans bien réfléchir, c'est-à-dire réfléchir. L'homme ignorant et sans prétentions est préférable au liseur encombré de notions mal digérées.

2° Le livre qu'on achète personnellement, qu'on conserve, annote et relit à son gré est d'un bénéfice intellectuel bien supérieur à celui du livre emprunté à une bibliothèque. Je dirais que la bibliothèque de prêt est un mal nécessaire, si elle n'était un bien tellement précieux pour des millions de lecteurs. Il est souhaitable que l'emprunt amène peu à peu le lecteur à l'acquisition, dans la mesure de ses moyens, souvent modestes.

Ceci dit, pour fixer mon point de vue sur deux points capitaux et éviter tout malentendu, j'en viens à mon sujet:

Dans un récent discours, M. le conseiller d'Etat Paul Perret a dit